



## Charte engagement projet Comédie Music All

La Ville de Velaux vous propose de travailler sur la création d'une comédie musicale qui sera représentée sur la scène de l'espace Nova, le jeudi 30 avril. Possibilité de séance supplémentaire le vendredi 1<sup>er</sup> mai.

La direction du projet est portée par la direction de la culture de la ville de Velaux. Le plateau chant sera encadré par Pierre Villa-Lomagne et Damien Arnaud. Le plateau danse par Baptiste Delorme. Les créations vidéo et décors par Olivier Daumas. La musique et la mise en scène par Remi Chailland.

- Le planning de répétitions s'organisera comme suit :
- Les participants(es) s'engagent à être présentes et ponctuelles à toutes les répétitions et à la représentation. En cas d'empêchement, ils s'engagent à en avvertir le plus tôt possible le chorégraphe pour la partie danse ou le professeur de chant pour la partie chant.
- Les répétitions chants et danses se dérouleront selon le tableau ci-dessous.
- Les participantes devront remettre avant la première répétition : une attestation d'assurance en responsabilité civile (assurance scolaire pour les mineurs), l'attestation de droit à l'image signée par les deux représentants légaux pour les mineurs.
- Les répétitions se dérouleront sans public.
- Les participantes s'engagent à respecter le cadre de travail proposé par les responsables de chaque section et à répondre aux exigences du projet (notamment l'apprentissage des textes et des chorégraphies).
- Aucun comportement déplacé ne sera toléré au sein du groupe de travail (injures, moqueries, discrimination, violence, etc).

*La ville se réserve le droit d'écarter définitivement le participant en cas de non-respect de cette charte.*

<b>Répétitions danse</b>	23 septembre 7 octobre 4 et 18 novembre 2 et 16 décembre 6 et 20 janvier 3 février	18h / 20h
<b>Répétitions chant</b>	22 septembre 6 octobre 3 et 17 novembre 1 et 15 décembre 5 et 19 janvier 2 février	18h / 20h
<b>Répétitions communes</b>	3, 17 et 30 mars 7 avril 26	18h / 21h
<b>Résidence</b>	27, 28 et 29 avril	18h / 21h
<b>Générale</b>	30 avril	15h / 16h30
<b>Représentation publique</b>	<b>30 avril</b>	<b>19h30</b>
<b>Prolongations</b>	<b>1<sup>er</sup> mai</b>	<b>Sous réserve</b>

Signature du participant :

(Si enfant mineur) Signature représentant légal 1 :

(Si enfant mineur) Signature représentant légal 2 :

Signature représentant Ville de Velaux :





## Autorisation de droit à l'image adulte

Je soussigné(e), Nom Prénom : .....

Demeurant : .....

Autorise la ville de Velaux à capter, fixer et publier les images sur lesquelles j'apparais dans le cadre des répétitions et représentations du projet *Comédie Music All*, sur tout support de communication, papier ou numérique, édité par la municipalité.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations suivantes :

Outre l'illustration d'événements d'actualité, ces captations sont réalisées à fin d'actions d'information et de communication institutionnelle à l'usage exclusif de la ville de Velaux et à l'Espace Nova Velaux. Les captations et leur exploitation, en partie ou en totalité, sont réalisées sans contrepartie et ne donnent lieu à aucune exploitation commerciale. Le stockage des fichiers numériques sera réalisé sur un système informatique sécurisé.

Ces captations (intégrales ou par extraits) sont destinées à être publiées et diffusées :

- Sur le site internet et sur les réseaux sociaux de la ville et de l'Espace NoVa Velaux
- Dans les publications municipales (Le magazine le Velauxien et autres brochures municipales)

Je renonce à toute poursuite en lien avec cet usage, à condition que la ville de Velaux et l'Espace NoVa Velaux respectent scrupuleusement les termes du présent accord.

La ville de Velaux et l'Espace NoVa Velaux s'interdit expressément de procéder à une exploitation des captations susceptibles de porter atteinte à la vie privée, à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité des personnes.

Cette autorisation est établie en double exemplaire dont l'un est remis à la personne signataire.

*Pour toute demande, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), Règlement européen 2016/679 du 27/04/2016 relatif à la protection des données personnelles et à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/1978 modifiée le 20/06/2018, veuillez-vous adresser au Délégué à la Protection des Données de la ville de Velaux à l'adresse suivante : [dpo@mairie-de-velaux.fr](mailto:dpo@mairie-de-velaux.fr)*

Le / /

Signature :